

4. POURQUOI L'ENQUETE SUR LA FECONDITE AU RWANDA ?

Il est certain qu'au Rwanda comme dans la plupart des pays africains, les données concernant la fécondité sont très fragmentaires et imprécises. A l'heure actuelle, malgré les efforts fournis par le Gouvernement Rwandais dans le but d'améliorer la qualité des données démographiques à partir de l'enregistrement de l'Etat-civil 1/ on ne peut pas encore disposer d'indices fiables concernant la fécondité au Rwanda 2/. Il est difficile par exemple d'évaluer avec précision les taux de natalité régionaux et d'autres indices de fécondité, tels que les taux de fécondité par âge, la descendance finale et le taux de reproduction à partir des données de l'Etat-civil.

Le peu que l'on connaît dans ce domaine provient de l'enquête démographique de 1970, mais là aussi, il faut considérer avec réserve la qualité de ces données.

De plus, le recensement général de la population et de l'habitat de 1978 peut fournir en matière de fécondité les éléments qui permettent d'estimer le niveau de la natalité et des autres indices de fécondité.

A cet égard, on peut par exemple utiliser de manière extensive des techniques et méthodes indirectes d'analyse pour estimer les niveaux de fécondité, leurs structures et leurs tendances 3/.

Toujours à partir des données de ce recensement qui sont disponibles, l'on peut étudier la fécondité au Rwanda selon les différentes caractéristiques socio-économiques telles que par exemple la religion, l'ethnie, l'instruction, la profession 4/.

1/ L'enregistrement de l'Etat-civil existe depuis les années 1950 sous la supervision des autorités coloniales. Mais pour des raisons claires diverses, il ne fournit pas encore des informations précises

2/ Il en est de même pour d'autres phénomènes démographiques tels que surtout la mortalité et la mobilité spatiale.

3/ Dans son article "Quel est le niveau de la fécondité en Afrique" publié dans *Dynamique de la population: (fécondité et mortalité en Afrique)* par Nations Unies: CEA, la Division de la population de la CEA nous propose de consulter les auteurs suivants: (page 180-181)

a) W. Brass et Collaborateurs; *Demography of Tropical Africa*, Princeton University Press, Princeton 1968.

b) Nations Unies, *Méthodes d'estimation des indices démographiques de base à partir de données incomplètes*, Manuel IV. *Etudes démographiques n°42*, Division des affaires économiques et sociales N.Y.1967.

Néanmoins, le recensement de 1978 ne nous permet pas d'avoir des informations précises sur les connaissances, les attitudes et pratiques de la population rwandaise en matière de fécondité. De plus, on ne peut sans doute pas connaître les opinions des Rwandais sur les pratiques d'espacement des naissances ou sur l'existence des programmes de Santé maternelle et Infantile / Planification Familiale.

L'enquête démographique qui vient d'être effectuée au mois d'août 1981 dont le but principal est de vérifier la qualité des informations fournies par le recensement général de la population et de l'habitat de 1978 peut nous procurer les données améliorées permettant aussi d'estimer les niveaux et tendances actuelles de la fécondité au Rwanda 5/. Elle ne peut cependant pas donner satisfaction en ce qui concerne la mesure du niveau de connaissances de la population rwandaise en matière de contrôle de la fécondité.

2 B U T

Le but de l'enquête sur la fécondité n'est pas de collecter de nouvelles données qui peuvent servir à la mesure quantitative de la natalité, ni à l'examen de la fécondité différentielle selon certains aspects socio-économiques au Rwanda, car, comme nous venons de le signaler, il est possible de procéder à une telle étude à partir des données du dernier recensement et de la dernière enquête démographique. L'enquête nationale sur la fécondité vise essentiellement à compléter les données déjà existantes, et à fournir des informations nouvelles qui doivent orienter les programmes nationaux de SMI/PF. Il s'agit en fait d'une enquête que l'on appelle (selon le jargon des sciences sociales) enquête C.A.P. (Connaissances, Attitudes et Pratiques) de la population en matière de fécondité.

Les renseignements recueillis à partir de cette enquête avec les données de deux autres sources que nous venons de décrire ci-haut permettront de mener une étude approfondie sur les comportements procréateurs de la population rwandaise.

c) Norman Carrier et John Hobcraft, Démographic Estimation of Developing Societies, Population investigation Committee, London School of Economics 1971.

d) Nations Unies, Niveaux et Tendances de la Fécondité dans le monde 1950 - 1970, Etudes démographiques n°59, Division des Affaires économiques et Sociales, N.Y. 1967.

4/ Bureau National de Recensement, "Questionnaire de recensement général de la population et de l'habitat 1978", Kigali - République Rwandaise.

5/ Cette enquête a été organisée conjointement par le Bureau National de Recensement et par la Direction générale de la Statistique au Ministère du Plan et a eu lieu du 15 au 31 août 1981.

3. LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Une étude sur la fécondité peut déboucher sur:

- a- la mesure de ce phénomène
- b- la découverte des interrelations qui existent entre les comportements procréateurs des couples et les différents facteurs sociaux, économiques et culturels
- c- l'évaluation des connaissances, des attitudes et des pratiques de la population en ce qui concerne la fécondité.

L'on peut approfondir les deux premiers points à l'aide des données déjà disponibles à savoir, les données de recensement de 1978, et les données de l'enquête démographique de 1981.

L'enquête sur la fécondité se propose de collecter les informations pour approfondir le 3ème point.

Généralement une enquête sur la fécondité comme celle-ci peut renseigner sur la façon d'agencer les programmes de planification familiale et servir de repère pour apprécier les résultats obtenus en matière de connaissances, d'attitudes et de pratiques après un certain temps d'application d'un programme de contrôle des naissances. Elle peut aussi se présenter comme un moyen de suivre l'évolution de la natalité ou d'une partie des variables C.A.P. mesurées au cours d'investigations précédentes et permettre de voir si dans l'aire géographique étudiée, elles ont été influencées par le programme de planification de la famille et par la marche générale de la société.

Concrètement l'enquête C.A.P. au Rwanda poursuit des objectifs suivants:

- a. Faire connaître objectivement et scientifiquement ce que la population rwandaise actuelle sait, croit et fait à propos de la fécondité.
- b. Fournir un repère par rapport auquel des études ultérieures pourront mesurer les effets de programme de contrôle de la fécondité.
- c. Collecter les informations propres à orienter des décisions et la programmation.

4. HYPOTHESES

L'enquête sur la fécondité au Rwanda se propose de vérifier les hypothèses suivantes:

- La famille rwandaise est actuellement pour ou contre les principes de contrôle de la fécondité, (même si ces principes sont inscrits dans le cadre du programme national de planification familiale).
- Les valeurs socio-culturelles constituent ou ne constituent pas un obstacle aux pratiques de planification familiale.
- La population rwandaise manifeste-t-elle une volonté (immédiate) d'espacer les naissances.
- La volonté d'un couple de contrôler sa progéniture est fonction de la taille de la famille et des facilités socio-économiques.
- La population rwandaise est suffisamment informée des différents moyens de régulation des naissances et dispose d'une maîtrise pratique dans l'application de ces moyens.

- L'acceptabilité du programme de planification familiale varie selon les différentes caractéristiques socio-économiques telles que par exemple le sexe, l'âge, l'éthnie, la religion, la profession, le revenu familial, le niveau d'instruction.

- La population rwandaise est consciente des problèmes démographiques et de l'urgence de chercher des solutions à ceux-ci.

5. CONTENU DE L'ENQUETE

Pour que les hypothèses soient vérifiables et vérifiées, le questionnaire touchera les variables suivantes:

Etat-civil

- a. Age au Mariage et durée de mariage
- b. Fiche gynécologique
- c. Naissances vivantes
- d. Enfants en vie
- e. Fertilité

Attitude à l'égard de la dimension de la famille

- a. Dimension désirée
- b. Dimension prévue
- c. Nombre idéal d'enfants
- d. Intervalle idéal entre les grossesses
- e. Désir d'avoir encore des enfants
- f. Discussion sur la dimension de la famille avec l'époux et d'autres personnes
- g. Connaissance de l'attitude d'autrui sur les mêmes points

Attitudes en matière de limitation de la famille.

- a. Approbation ou désapprobation de la limitation en général, de la contraception.
- b. Motif d'approbation ou de désapprobation
- c. Disposition à pratiquer la planification de la famille.
- d. Empressement à apprendre les méthodes de la planification de la famille.
- e. Approbation ou désapprobation des programmes de planification de la famille mis en oeuvre par l'Etat.
- f. Attitude à l'égard de la croissance démographique nationale.
- g. Source des influences agissant sur les attitudes en matière de fécondité.
- h. Connaissance de l'attitude d'autrui sur ces mêmes points.

Connaissances

- a. Information sur la physiologie de la reproduction y compris les périodes où la fécondation est possible.
- b. Connaissance des méthodes contraceptives d'ordre général et spécifique.
- c. Connaissance des tendances récentes de la mortalité, notamment celles de la mortalité infantile.

Pratiques

- a. Pratiques passées, présentes et prévues à l'égard de la planification de la famille, classées par méthode.
- b. Début et déroulement de la contraception.

Caractéristiques du milieu

On ajoute aux données démographiques habituelles relatives à l'âge, à l'instruction, à l'alphabetisation et à la profession, les renseignements suivants :

- a. Origine : rurale ou urbaine
- b. Composition et équipement du ménage
- c. Structure de la famille
- d. Intérêt témoigné à l'instruction
- e. Mobilité
- f. Autres indices d'attitudes évoluées.

6. POPULATION A ETUDIER

Il importe de souligner que l'enquête sur la fécondité se limite exclusivement à la population à l'âge de procréer. Il s'agira dans cette enquête de la population féminine de 14 ans et plus. Mais au besoin l'on pourra soumettre le questionnaire à quelques couples afin de tester la concordance au niveau des connaissances, des attitudes et pratiques en matière de la fécondité entre les femmes et leurs maris.

En ce qui concerne la population féminine, l'enquête pourra toucher aussi bien les femmes mariées que les femmes non mariées.

7. TECHNIQUES A METTRE EN OEUVRE

Comme la population du Rwanda, particulièrement la population féminine qui sera plus touchée par cette enquête, est à plus de 55 % analphabète, la technique de base sera l'interview.

L'enquête soumettra oralement le questionnaire à la personne concernée et celle-ci répondra aussi oralement.

8. CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

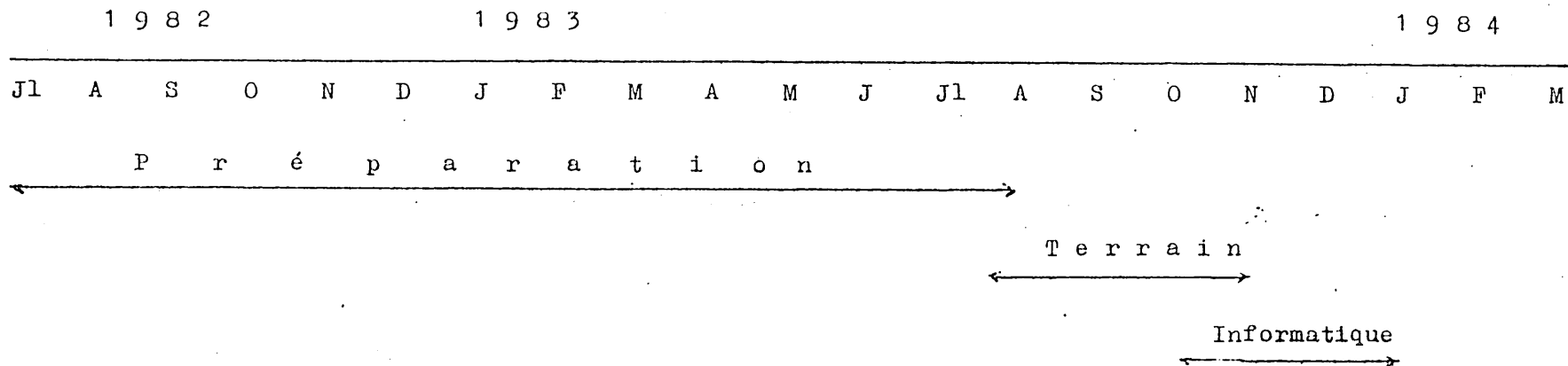
L'on sait qu'en principe une enquête comme celle-ci doit être relativement peu coûteuse et facile à mener. Aussi elle peut être organisée dans toutes les régions du pays quel que soit le niveau de développement et fournir avec une précision acceptable la plupart des informations dont l'utilisateur a besoin.

En conséquence nous envisageons de tirer pour cette enquête un échantillon représentatif au niveau national d'environ 6.000 femmes entre 14 et 54 ans, qui permette de réduire les coûts au minimum.

La définition d'un plan de sondage optimal implique que soient poursuivies les études entreprises avec l'aide des spécialistes en la matière (Plan, IAMSEA, Recensement ...). Cependant, dès maintenant, il semble que le principe d'une double stratification, selon le secteur d'habitat (Urbain, Rural) et le niveau d'instruction (illettrées, primaires, secondaire et supérieur) puisse être retenu.

Les inconvénients (coût et logistique) consécutifs à une trop grande dispersion géographique des femmes à enquêter, choisies aléatoirement pourraient nécessiter des regroupements à l'intérieur de chaque secteur.

C A L E N D R I E R D E S O P E R A T I O N S



- Préparation:
- Détermination de l'échantillon: plan de sondage cartographie, triage et repérage
 - Questionnaire: rédaction, traduction
 - Enquête pilote: formation supervision, correction et traduction questionnaire corrigé, impression
 - Exploitation liste et maquettes des tableaux, grilles de chiffrage, codes
 - Formation: rédaction manuels, recrutement, formation et sélection enquêteurs
 - Logistique: publicité, diffusion questionnaires, moyens locomotion, banque
 - Bibliographie + Contacts (WFS, Division population).

- Analyse
- Premiers résultats: Mesure de la Fécondité
- Fécondité actuelle
 - Descendance atteinte
 - Analyse différentielle